

Bulletin Municipal Officiel

N° 242

SEPTEMBRE 2021

Actes administratifs
Arrêtés du Maire

Sommaire

Direction de la sécurité.....	2
Direction générale du développement urbain.....	2
Autorisations de travaux.....	2
Autorisations préalables.....	3
Déclarations préalables.....	3
Permis de construire.....	5
Permis de démolir.....	5
Direction des affaires économiques.....	6
Direction des affaires juridiques.....	6
Direction de la population.....	6
Direction de la commande publique.....	8

Direction de la sécurité

Arrêté n°075-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public Maison de l'hospitalité de Bethanie 7 rue Burais.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°074-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public UCBL1 UFR STAPS 13 avenue Claude Bernard.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°072-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public Centre Nautique Etienne Gagnaire 59 avenue Marcel Cerdan.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°073-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public Collège Simone Lagrange 15 rue des Jardins.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°078-21 ERP portant autorisation d'ouverture au public d'une manifestation exceptionnelle dénommée « Salon du Chiot septembre 2021 » Espace Double Mixte, sis 19 avenue Gaston Berger le samedi 11 septembre 2021 au dimanche 12 septembre 2021.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°097-21 AT ERP portant autorisation d'ouverture au public, ERP Ecole le CESI sis 15 C avenue Albert Einstein.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°096-21 AT ERP portant autorisation d'ouverture au public, ERP Campus de la Doua « Pôle de vie » sis 1 rue de la Technologie.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°093-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public UCBL1 Lipmann/2 Amphi Ampère et Gouy bât 201/202 et 204 sis 14/16 rue Enrico Fermi.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°095-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public Le Spécial Restaurant sis 451 cours Emile Zola.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Direction générale du développement urbain

Autorisations de travaux

AT 069 266 21 072

Local Associatif

Une AT a été accordée le 20 septembre 2021 à SCCV LOCI Green, pour l'aménagement d'une coque vide en local associatif sis 22 rue du Luxembourg

Le maire,

AT 069 266 21 102

Oppelia Aria

Une AT a été accordée le 20 septembre 2021 à M. Damien THABOUREY, pour l'aménagement d'un bureau de service d'hébergement social pour adulte sis 4 rue François Molé

Le maire,

AT 069 266 21 103
Centre de formation Lyssup
Une AT a été accordée le 20 septembre 2021 à M. BOUDRAS pour la reprise d'un ancien centre de formation sis 73 rue Francis de Pressensé
Le maire,

AT 069 266 21 091
Maison de la Métropole
Une AT a été accordée le 20 septembre 2021 à Grandlyon pour le réaménagement des locaux de la MDM sis 50 cours de la République
Le maire,

AT 069 266 21 109
Pôle Optique
Une AT a été accordée le 20 septembre 2021 à Ben and Brothers pour l'aménagement d'un commerce d'optique sis 171 A rue Léon Blum
Le maire,

AT 069 266 21 108
Une AT a été accordée le 20 septembre 2021 à SAS GIFI MAG, pour l'aménagement d'une enseigne Gifi dans un local existant sis 34 rue Michel Servet
Le maire,

AT 069 266 21 104
Sourires d'Enfants
Une AT a été accordée le 20 septembre 2021 à Mme Dorianne AMSELLEM pour la modification et l'extension du cabinet dentaire existant
Le maire,

AT 069 266 21 107
Domino's Pizza
Une AT a été accordée le 20 septembre 2021 à NACD2, M. BARBE, pour le réaménagement du commerce existant sis 288 cours Emile Zola
Le maire,

AT 069 266 21 106
Une AT a été accordée le 20 septembre 2021 à SAS Bourse de l'Immobilier pour l'aménagement d'une agence immobilière dans un local existant sis 117 avenue Roger Salengro
Le maire,

AT 069 266 21 073
UCB Lyon I, Bâtiment Service de Santé de l'Université
Une AT a été refusée le 20 septembre 2021 à UCB Lyon I, pour la mise en conformité du bâtiment sis 6 rue de l'Emetteur
Le maire,

Autorisations préalables

AP 069 266 21 0052 accordée le 15 septembre 2021
Une AP a été accordée à VOG Coiffure pour l'installation d'une enseigne parallèle lumineuse et d'une enseigne perpendiculaire lumineuse au 43 rue Paul Verlaine.
Le maire,

AP 069 266 21 0059 refusée le 21 septembre 2021
Une AP a été refusée à Bourse de l'Immobilier pour l'installation d'enseigne au 117 avenue Roger Salengro.
Le maire,

AP 069 266 21 0055 refusée le 21 septembre 2021
Une AP a été refusée à Sasu Délices de Sfax pour l'installation d'enseigne au 24 rue Luxembourg.
Le maire,

AP 069 266 21 61 accordée le 21 septembre 2021
Une AP a été accordée à Alliade Habitat pour l'installation d'une enseigne parallèle temporaire au 103 / 105 rue du 1er mars 1943.
Le maire,

AP 069 266 21 0062 accordée le 21 septembre 2021
Une AP a été accordée à Demathieu Bard Immobilier pour l'installation d'un logo et d'une enseigne parallèle au 16 rue du 8 mai 1945.
Le maire,

AP 069 266 21 0063 accordée le 21 septembre 2021
Une AP a été accordée à SB3N Speedy pour l'installation d'une enseigne parallèle lumineuse, d'une enseigne double-face et d'un logo au 338 cours Emile Zola.
Le maire,

Déclarations préalables

DP 069 266 21 418 accordée le 1er septembre 2021
Une DP a été accordée à Tex Orient pour le ravalement de la façade commerciale au 99 cours Tolstoï.
Le maire

DP 069 266 21 333 accordée le 1er septembre 2021
Une DP a été accordée à M. A. HANINI pour l'aménagement d'une chambre dans les combles et la pose d'une fenêtre de toit au 53 rue Magenta.
Le maire

DP 069 266 21 440 accordée le 1er septembre 2021
Une DP a été accordée à Dalach Massena pour le ravalement de façades au 100 rue du premier mars 1943.
Le maire

DP 069 266 21 435 accordée le 1er septembre 2021
Une DP a été accordée à Mme BAILLY et M. FAURE pour le remplacement de la porte d'entrée et le raccordement au gaz de ville au 22 rue de la prévoyance.
Le maire

DP 069 266 21 429 accordée le 1er septembre 2021
Une DP a été accordée à M. F. LA VISTA pour la
fermeture d'une loggia au 11 bis rue Flachet.

Le maire

DP 069 266 21 430 accordée le 1er septembre 2021
Une DP a été accordée à la SCI
AUVITU/GROSJEAN pour le changement de
destination d'une école en cabinet de kinésithérapie
sans modification de surface au 127 rue Louis
Becker.

Le maire

DP 069 266 21 424 accordée le 1er septembre 2021
Une DP a été accordée à M. A. PESCHE pour la
réhabilitation d'une maison individuelle au rue
docteur Frappaz.

Le maire

DP 069 266 21 289 accordée le 1er septembre 2021
Une DP a été accordée à Mme E. NEGRE pour
l'installation d'un abri de jardin au 37 rue Florian.

Le maire

DP 069 266 21 339 accordée le 1er septembre 2021
Une DP a été accordée à IZIVIA pour l'installation
d'une station de recharge pour véhicules électriques
au 72 boulevard de la bataille de Stalingrad..

Le maire

DP 069 266 21 207 accordée le 3 septembre 2021
Une DP a été accordée à Sdc Par Léon Blum pour
déplacement du portail d'entrée au 18 rue
Décomberousse.

Le maire

DP 069 266 21 428 refusée le 15 septembre 2021
Une DP a été refusée à M. R. Jouffray pour la
construction d'un chalet de jardin au 26 rue René
Prolongée.

Le maire

DP 069 266 21 441 refusée le 14 septembre 2021
Une DP a été refusée à Sas ATYPIK pour création
d'un logement supplémentaire dans une maison
existante et modification de façade et de toiture au
11 rue Berthelot.

Le maire

DP 069 266 21 321 refusée le 20 septembre 2021
Une DP a été refusée à M. M. KAOUTE pour la
mise en place d'une piscine enterrée au 27 rue
Caporal Morange.

Le maire

DP 069 266 21 0304 accordée le 20 septembre 2021
Une DP a été accordée à SB3N Speedy pour le
ravalement de façades au 338 cours Emile Zola.

Le maire

DP 069 266 21 425 accordée le 20 septembre 2021
Une DP a été accordée à Sci TAYSSIR pour la
création d'une porte d'accès piéton sur rue pour un
garage au 6 rue des Acacias.

Le maire

Une DP a été accordée à Sci WOMBAT pour
l'installation d'un bloc de climatisation dans une
loggia au 117 rue Anatole France.

Le maire

DP 069 266 21 462 accordée le 23 septembre 2021
Une DP a été accordée à M. I. WELSH pour
l'extension d'une maison individuelle au 25 rue
Faillebin.

Le maire

DP 069 266 21 413 classée sans suite le 27
septembre 2021

Une DP a été classée sans suite à DELICES DE
SFAX pour le ravalement de la devanture au 24 rue
du Luxembourg.

Le maire

DP 069 266 21 419 abrogée le 27 septembre 2021
Une DP a été abrogée à ISOWATT pour
l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture
au 7 ter rue du Vert Buisson.

Le maire

DP 069 266 21 459 accordée le 27 septembre 2021
Une DP a été accordée à Sas PICQ pour la
réfection de la toiture au 19 rue Faillebin.

Le maire

DP 069 266 21 461 accordée le 27 septembre 2021
Une DP a été accordée à Mme Christiane JAFFRE
pour la pose de 4 fenêtres de toit au 60 cours
Tolstoï.

Le maire

DP 069 266 21 0445 refusée le 27 septembre 2021
Une DP a été refusée à M. H. ISSAOUNE pour
l'aménagement d'un bâtiment commercial en
logement au 8 rue Charles Gounod.

Le maire

DP 069 266 21 426 refusée le 30 septembre 2021
Une DP a été refusée à AIER Isolation pour
l'isolation thermique par l'extérieur au 12 rue Léon
Piat.

Le maire

DP 069 266 21 448 refusée le 30 septembre 2021
Une DP a été refusée à 2 TCZ pour la réfection de
la toiture à l'identique au 139 cours Tolstoï.

Le maire

Permis de construire

PC 069 266 21 0060 accordé le 2 septembre 2021

Un PC a été accordé à LNC Bérénice Promotion pour la démolition totale des constructions existantes et la construction de 30 logements et 29 places de stationnement en sous-sol sis 19 avenue Roger Salengro.

Le maire

PC MODIFICATIF 069 266 19 0064 M02 accordé le 2 septembre 2021

Un PC MODIFICATIF a été accordé à DEMATHIEU BARD Immobilier pour la modification du projet initial comprenant le déplacement du transformateur électrique, la modification de l'aménagement du RdC, des façades, des toitures, des espaces extérieurs et de la clôture sis rue du 8 mai 1945.

Le maire,

PC 069 266 20 0082 accordé le 14 septembre 2021

Un PC a été accordé à La Riviera pour la surélévation d'un bâtiment existant et la modification de la devanture du restaurant sis 9 rue Paul Lafargue.

Le maire,

PC 069 266 21 0043 refusé le 14 septembre 2021

Un PC a été refusé à Mme Jennifer Obadia pour la construction d'une maison individuelle contemporaine sis 12 passage du Ténor.

Le maire,

PC MODIFICATIF 069 26 /6 17 0020 M02 accordé le 15 septembre 2021

Un PC MODIFICATIF a été accordé à LNC Alpha Promotion pour la démolition des bâtiments existants et la construction de 32 logements et 47 places de stationnement sis 32 bis, rue F. Chirat.

Le maire,

PC 069 266 21 0047 accordé le 16 septembre 2021

Un PC a été accordé à M. Maxime FUTIN pour la transformation d'un local en logement sis 40 rue Arago.

Le maire,

PC 069 266 21 056 accordé le 16 septembre 2021

Un PC a été accordé à Sci LYAAR pour l'extension d'une dépendance transformée en logement et l'aménagement des abords sis 329 rue F. de Pressensé.

Le maire,

PC 069 266 19 0086 T02 transféré le 17 septembre 2021

Un PC a été transféré à Snc Gaspard & Liotard pour le transfert d'un permis de construire en cours de validité sis 37 / 41 rue Georges Courteline.

Le maire,

PC 069 266 20 071à T0X transféré le 17 septembre 2021

Un PC a été transféré à URBAT Rhône Alpes pour le transfert d'un permis de construire en cours de validité sis 9 / 13 rue de Delle.

Le maire,

PC 069 266 21 0064 accordé le 23 septembre 2021

Un PC a été accordé à META pour l'installation temporaire de 8 conteneurs sis rue Léon Chomel.

Le maire,

PC MODIFICATIF 069 266 21 0053 M01 accordé le 23 septembre 2021

Un PC MODIFICATIF a été accordé à LE TRANSBORDEUR pour l'installation de conteneurs maritimes transformés en buvette et en scène culturelle sis 3 bd. bataille de Stalingrad.

Le maire,

PC MODIFICATIF 069 266 18 0065 M03 accordé le 24 septembre 2021

Un PC MODIFICATIF a été accordé à M. B. PINTA pour la modification du projet initial comprenant la modification des façades et des abords sis 7 rue René Prolongée.

Le maire,

PC MODIFICATIF 069 266 20 0042 M02 accordé le 24 septembre 2021

Un PC MODIFICATIF a été accordé à Mme S. BOUCHRIT pour le changement de l'emplacement d'un portail, des clôtures et des essences arborées sis 24 rue des bons amis.

Le maire,

PC 069 266 21 0061 accordé le 24 septembre 2021

Un PC a été accordé à Mme LAGARDE BELVISI Chrystel pour la surélévation et l'extension d'un pavillon et la démolition du garage sis 7 rue Billon.

Le maire,

PC 069 266 20 0070 T02 transféré le 24 septembre 2021

Un PC a été transféré à « 3 tilleuls » pour le transfert d'un permis de construire en cours de validité sis 3 impasse des tilleuls.

Le maire,

Permis de démolir

PD 069 266 21 0013 a été accordé le 16 septembre 2021

Un PD a été accordé à la commune de Villeurbanne pour la démolition partielle de la parcelle AZ 51 au 61 rue Château Gaillard.

Le maire,

Direction des affaires économiques

Arrêté n° 257-2021 du 27 août 2021

Monsieur Sébastien Fella est autorisé à occuper le domaine public villeurbannais avenue Aristide Briand sur le parvis de l'hôtel de Ville pour la période du 1er janvier au 9 septembre 2021 et du 23 septembre au 31 décembre 2021 afin d'y exploiter un métier forain dit Carrousel Belle époque.

Cédric Van Styvendael
Maire de Villeurbanne

Direction des affaires juridiques

Arrêté n°21021 du 30 mars 2021.

Portant nomination d'un mandataire de la régie de recettes auprès de la Jeunesse

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Arrêté n°21039 du 22 avril 2021.

Portant nomination de 3 mandataires de la régie de recettes auprès de La Petite Enfance

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Arrêté n°21043 du 3 juin 2021.

Portant nomination de 2 mandataires de la régie de recettes auprès du Réseau de Lecture Publique

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Arrêté n°21060 du 15 septembre 2021.

Portant cessation du mandataire suppléant de la régie d'avances et de recettes auprès des Affaires Culturelles

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Arrêté n°21058 du 30 août 2021.

Portant nomination d'un mandataire de la régie d'recettes auprès du Réseau de Lecture Publique

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Arrêté n°21059 du 1er septembre 2021.

Portant nomination d'un mandataire de la régie d'recettes auprès du Réseau de Lecture Publique

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Direction de la population

Rappel Août 2021

Arrêté n°67/21 du 12 août 2021

Madame Morgane Guillas, conseillère municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du mercredi 01 septembre 2021

Cédric Van Styvendael
maire de Villeurbanne

Arrêté n°68/21 du 7 septembre 2021

Monsieur Jacques Vince, conseiller municipal est délégué pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du mercredi 08 septembre 2021.

Cédric Van Styvendael
maire de Villeurbanne

Arrêté n°69/21 du 8 septembre 2021

Madame Zémorda Khelifi, conseillère municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du samedi 18 septembre 2021.

Cédric Van Styvendael
maire de Villeurbanne

Arrêté n°70/21 du 8 septembre 2021

Monsieur Maxime Jourdan, conseiller municipal est délégué pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du mercredi 22 septembre 2021 au vendredi 24 septembre 2021.

Cédric Van Styvendael
Maire de Villeurbanne

Arrêté n° 67/21 du 12 août 2021

Madame Morgane Guillas, conseillère municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du mercredi 1^{er} septembre 2021

Cédric Van Styvendael
maire de Villeurbanne

Arrêté n° 68/21 du 7 septembre 2021

Monsieur Jacques Vince, conseiller municipal est délégué pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer mariages du mercredi 8 septembre 2021.

Cédric Van Styvendael
maire de Villeurbanne

Arrêté n°69/21 du 8 septembre 2021

Madame Zémorda Khelifi, conseillère municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du samedi 18 septembre 2021.

Cédric Van Styvendaël
maire de Villeurbanne

Arrêté n° 70/21 du 8 septembre 2021

Monsieur Maxime Jourdan, conseiller municipal est délégué pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer mariages du mercredi 22 septembre 2021 au vendredi 24 septembre 2021.

Cédric Van Styvendaël
maire de Villeurbanne

Arrêté n° 71/21 du 16 septembre 2021

Monsieur Prosper Kabalo, conseiller municipal est délégué pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer mariages du jeudi 30 septembre 2021.

Cédric Van Styvendaël
maire de Villeurbanne

Arrêté n° 75/21 du 22 septembre 2021

Madame Antoinette Butet, conseillère municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du samedi 25 septembre 2021.

Cédric Van Styvendaël
maire de Villeurbanne

Direction de la commande publique

Objet du marché	Titulaire	Montant en € HT	Date de notification
Conseil en communication et réalisation des actions de communications pour accompagner la ville de Villeurbanne dans la promotion de son titre de la Capitale française de la culture et de la programmation culturelle- LOT 3	KOBALT / WHITE MIRROR / CONVERSATIONNEL	SANS MINI - SANS MAXI	10/09/2021
Fourniture et mise en place de constructions modulaires	ALGECO	SANS MINI - SANS MAXI	20/09/2021
Réfection synthétique du stade de la Viabert	TERIDEAL	475 047,80	14/09/2021
Migration vers la messagerie Buemind	FACTOR X	308 934,36	06/09/2021
Remplacement du système de sécurité incendie au Centre d'animation Perralière	AFC RESEAUX	23 480,00	06/09/2021
Création graphique des supports de communication pour le Rize	YANNICK BAILLY	SANS MINI - MAXI 100 00,00	04/09/2021
Accompagnement au lancement et à l'animation de l'Assemblée citoyenne	SAS ECOSO	SANS MINI - MAXI 65 000,00	10/09/2021
Maintenance des sites Villeurbanne et Viva	ACTIMAGE	SANS MINI - MAXI 50 000,00	07/09/2021